

**ADMISSIONS RENTRÉE
SEPTEMBRE 2026
école primaire de Crisenoy
(pour les PS, enfants nés en 2023
et les nouveaux arrivants pour les MS, GS et CP)**

Vous devez inscrire votre enfant à la mairie de votre lieu de résidence avant votre passage à l'école.

Vous vous présenterez à l'école avec les documents nécessaires à l'admission de votre enfant:

- l'attestation de la mairie de votre lieu de résidence;
- les photocopies du livret de famille;
- les photocopies des vaccinations de l'enfant;
- le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés cette année dans un autre établissement.

Les admissions se feront à l'école de Crisenoy:

le mardi 10 mars

de 8h45 à 16h50

sur rendez-vous

Veillez me contacter afin de fixer un horaire ou une autre date qui vous conviendrait au

01 60 59 00 14

ou par mail ce.0770714h@ac-creteil.fr

La Directrice de l'école de Crisenoy, Laurence FLEURY